

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2012

Le Conseil Communautaire du Sud Ouest Amiénois s'est réuni le 22 février 2012 à 19h00 en la salle des fêtes de Montmarquet, sous la Présidence d'Alain Desfosses.

Etaient présents :

Délégués titulaires : Astrid AVELANGES, Etienne BODERAU, Marie-Hélène BOIGNET, Firmin BOUCRY, Philippe BOSREDON, Raymond BROSNIOWSKI, Patrice BRUSSART, Claudine CARPENTIER, Gaël CAUX, Gérard CELISSE, Sabine CHELLE-POIRET, Jean-Paul COSETTE, Philippe DAMONNEVILLE, Lyliane DE SAINT GERMAIN, Francis DELCOURT, Victor DELEZENNE, Jean-Pierre DEMARQUET, Pascal DEMONCHY, Gérard DENEUX, Alain DESFOSES, Xavier DESPREAUX, Marc DEWAELE, Michel DOINEL, Jacques DUBOS, Jean-Bernard DUNEUFGERMAIN, Dominique DUSSUELLE, Jean-Marie FAVRESSE, André FLEURY, Thierry FORMET, Jackie GUILBERT, Joël GUILBERT, Thierry HEBERT, Danièle HENON, André HIESSE, Jean-Jacques IRIARTE ARRIOLA, Jean-Marc LABESSE, Catherine LAMORY, Geneviève LECLERCQ, Jean-Claude LECLERE, Jean-Luc LEFEBVRE, Jannick LEFEUVRE, Alain LESUR, Usmée LOUART, Dominique MAGNIER, Gilbert MARIE, Colette MICHAUX, Bernard MORAIN, Carlos MOUTON, Alain NEDELEC, Willy SAELENS, Jean-Jacques STOTER, Romuald TRABOUILLET, Jean-Marie TURLOT, Dany VASSEUR.

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : Thierry CRETE (suppléant de Linda BON), Marie-Laure DUBOELLE (suppléante de Alix TETU), Francis PRUVOT (suppléant de Roseline VAN DYCKE), Philippe WATELAIN (suppléant de Patrice CAUDRON).

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Rose-France DELAIRE (pouvoir à Alain NEDELEC), Gérard DESMAREST (pouvoir à Bernard MORAIN), Daniel MILLE (pouvoir à Romuald TRABOUILLET).

Etaient absents ou excusés : Pascal BERTHE, Marc BLAREL, Sylviane CALIPPE, André-Jean COLIN, Jean DE FRANSSU, Désiré DEVIENNE, Philippe DUTITRE, James FROIDURE, Christophe GERAUX, Eddy GOETHALS, Francis GUERIN, Jakie LECLERCQ, Loïc LEROY, Monique PALPIED, Yves PERIMONY, Marie-Pierre PRIEZ, Jean-Claude QUILLEN, Marcel QUILLEN, Jean-Marie SNAUWAERT, Gilles SOUMILLON.

Délégués suppléants également présents : Georges BEUVRIER, Joël DAMONNEVILLE, Chantal DEFFONTAINES, Huguette DELEAU, Patrick DRUOT, Janick KOTODZIEJ, Marc LASPEYRES, Jacques LEFEBVRE, Jacques LEULLIER, Robert NOPPE, Lucette PERTRISSARD

Secrétaire de séance : Danièle HENON.

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 21 décembre 2011**
2. **Direction**
 - 2.1. Installation de nouveaux délégués
 - 2.2. Désignation de nouveaux délégués au SMIRTOM
 - 2.3. Création d'une commission plate-forme de mobilité
 - 2.4. Modification du tableau indicatif des emplois
 - 2.5. Consultation pour l'acquisition des autocars d'occasion
3. **Voirie**
 - 3.1. Consultation pour les travaux de voirie

4. Culture

- 4.1. Diagnostic culturel : constitution d'un groupement de commandes

5. Finance/Budget

- 5.1. DOB 2012
5.2. Budget annexe ordures ménagères : admissions en non-valeur
5.3. Budget principal : admissions en non-valeur
5.4. Budget annexe assainissement : admissions en non-valeur

6. Informations

- 6.1. Ordonnance de la CRC sur les comptes 2006-2009 de la CCSOA
6.2. Décision du Président

7. Questions diverses

8. Lieu du prochain conseil communautaire

Le quorum étant atteint le Président ouvre la séance à 19h15.

Le Président remercie Jannick Lefevre, maire de Lafresguimont-Saint-Martin, d'accueillir le Conseil Communautaire. Il invite ensuite l'Assemblée à désigner un secrétaire de séance. Danièle Hénon, commune de Croixrault, propose sa candidature que le Conseil investit à l'unanimité.

Le Président rappelle que la séance est enregistrée et demande à chaque personne souhaitant prendre la parole de décliner son identité et la commune qu'elle représente.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 21 DECEMBRE 2011

Alain Desfosses, Président, demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte-rendu du Conseil Communautaire du 21 décembre 2011. Aucune remarque n'est formulée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. DIRECTION

2.1 Installation de nouveaux délégués.

Le Président propose de procéder à l'installation de nouveaux délégués pour les communes de Brocourt et de Fourcigny :

- Délégué titulaire, commune de Brocourt : Firmin BOUCRY
- Délégué suppléant, commune de Brocourt : Sébastien VERRIERE
- Délégué titulaire, commune de Fourcigny : Joël GUILBERT

Le Conseil Communautaire à l'unanimité déclare installer dans leurs fonctions

- Délégué titulaire, commune de Brocourt : Firmin BOUCRY

- Délégué suppléant, commune de Brocourt : Sébastien VERRIERE

- Délégué titulaire, commune de Fourcigny : Joël GUILBERT

2.2 Désignation de nouveaux délégués au SMIRTOM

Le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur la désignation de nouveaux délégués au SMIRTOM suite à la démission de Luc Vandromme. Le Président propose pour la commune de Fourcigny de procéder à la désignation de deux nouveaux délégués et suggère les candidatures de Monique CRESSENT en qualité de déléguée titulaire et de Joël RONCE en qualité de délégué suppléant.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, désigne Monique Cressent, déléguée titulaire et Joël Ronce, délégué suppléant représentant la commune de Fourcigny au SMIRTOM Picardie Ouest.

2.3 Création d'une commission de plateforme de mobilité

Pour faire suite à la prise de compétence mobilité, le Président propose de procéder à la création d'une commission « plateforme de mobilité » au sein de la CCSOA. Il annonce avoir nommé Marc Dewaele, vice-président en charge de cette commission « Mobilité ». Il rappelle le principe qui avait été retenu pour la constitution initiale des commissions : 3 représentants par canton, la commune de Neuville Coppegueule étant libre de s'inscrire aux commissions souhaitées, le Président et les Vice-présidents sont membres de droit de toutes les commissions.

Le Président propose une suspension de séance, afin que les conseillers généraux réunissent les élus de leur canton et proposent chacun trois noms par canton pour intégrer la commission « plateforme de mobilité ». Il précise que seuls les délégués titulaires participent à cette nomination.

A la reprise de la séance, le Président propose à l'Assemblée de procéder à l'élection des membres de la commission par un vote à main levée. L'Assemblée unanime se prononce pour un vote à main levée.

Le Président relève les noms proposés par canton :

- **Hornoy le Bourg** : DE SAINT GERMAIN Lyliane, LEFEUVRE Jannick et MICHAUX Colette.
- **Molliens-Dreuil** : CAUX Gaël, DUSSUELLE Dominique et FORMET Thierry.
- **Poix de Picardie** : BODERAU Etienne, DEMONCHY Pascal et LESUR Alain.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

***Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité membres de la commission « plateforme de mobilité » :
BODERAU Etienne, CAUX Gaël, DE SAINT GERMAIN Lyliane, DEMONCHY Pascal, DUSSUELLE Dominique,
FORMET Thierry, LEFEUVRE Jannick, LESUR Alain, MICHAUX Colette.
La commission sera présidée par Marc Dewaele.***

2.4 Modification du tableau indicatif des emplois

Le Président propose à l'Assemblée de procéder à la création de :

- 24 postes de chauffeurs pour la régie de transport de la CCSOA sur le cadre d'emploi des adjoints techniques de 2^{ème} classe non titulaires.
- un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe contractuel à temps non complet à raison de 7H hebdomadaires dans le cadre de la mise à disposition de personnel au titre du secrétariat de mairie.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve la modification du tableau indicatif des emplois proposée et invite son Président à signer tous actes se rapportant à cette décision.

2.5 Consultation pour l'acquisition d'autocars d'occasion

Le Président rappelle à l'Assemblée que suite à la prise de compétence « Mobilité » 16 autocars neufs ont été commandés. Il propose à l'Assemblée de l'autoriser à procéder au lancement d'une consultation pour l'acquisition de 10 autocars d'occasion pour la régie de transport. La consultation sera lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Il propose également à l'Assemblée de l'inviter à signer le marché à intervenir.

Marc Dewaele, Vice-président en charge de la commission « Mobilité » exprime son contentement de voir la commission se mettre en place. Il ajoute que depuis le transfert de la compétence, un gros travail a déjà été fourni, comme la commande de bus neufs effectuée en janvier 2012. Il rappelle également qu'au-delà de la régie transport scolaire, relativement facile à mettre en place avec l'aide du Conseil Général ; il y a le TAD qui sera mis en place l'année prochaine, un gros travail en perspective. Il propose également qu'une première réunion de la commission ait lieu prochainement.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, invite à son Président à lancer la consultation pour l'acquisition de 10 autocars d'occasion sous la forme d'un appel d'offres ouvert et à signer le marché à intervenir et tout acte se rapportant à cette décision.

Le Président précise que concernant l'acquisition des 16 autocars neufs, la CCSOA a été dispensée d'un appel d'offres puisque la commande a été passée à l'UGAP.

Marc Dewaele, Vice-président en charge de la commission « Mobilité », souligne qu'il a été amené à rencontrer des chauffeurs travaillant actuellement sur le territoire communautaire soit pour Keolis ou la CAP, qui s'inquiètent de leur devenir. Marc Dewaele précise qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, ce sont des chauffeurs qui nous intéressent. Il convient de tenir ce message rassurant.

Michel Doinel, commune de Le-Quesne, voudrait connaître le nom de la société qui fabrique les autocars neufs ? Marc Dewaele répond qu'il s'agit d'IVECO et que de l'avis des professionnels, il s'agit d'une très bonne marque.

3. VOIRIE

3.1 Consultation pour les travaux de voirie

Le Président propose à l'Assemblée de procéder au lancement de la consultation pour les prochains programmes de travaux de voirie. La consultation sera lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Le Président rappelle qu'un groupement de commandes a été créé avec la Communauté de Communes du Canton de Conty. Il invite également l'Assemblée à l'autoriser à signer le marché à intervenir.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, invite à son Président à lancer la consultation pour les travaux de voirie sous la forme d'un appel d'offres ouvert et à signer le marché à intervenir et tous actes se rapportant à cette décision.

4. CULTURE

4.1 Diagnostic culturel : constitution d'un groupement de commandes

Le Président propose à l'Assemblée de procéder à la création d'un groupement de commandes avec les Communautés de Communes du Canton de Conty et de la Région d'Oisemont ; la CCSOA serait le coordonnateur du groupement. Il convient également de procéder à la désignation d'un représentant de la CCSOA pour siéger au sein de la CAO propre au groupement, ainsi que d'un délégué suppléant.

Le Président propose sa candidature en qualité de membre titulaire et celle de Jean-Jacques Iriarte Arriola en qualité de membre suppléant.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve la création d'un groupement de commandes avec les Communautés de Communes du Canton de Conty et de la Région de Oisemont, la CCSOA étant le coordonnateur du groupement et désigne pour la CAO constituée dans le cadre du groupement M. Desfosses en qualité de membre titulaire et M. Iriarte Arriola en qualité de membre suppléant de la CAO.

5. FINANCE/BUDGET

5.1 DOB 2012

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire n'est pas une obligation pour la Communauté de Communes, seuls les EPCI ayant une commune de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de le faire. Un diaporama est projeté à l'Assemblée situant le contexte national d'élaboration du budget 2012 : fiscalité, dotations, réformes, moyennes nationales... (Le diaporama est joint au présent compte rendu). Il lui semble judicieux de faire un point sur les finances avant le vote du budget, et de réfléchir aux orientations de façon plus concrète quant au budget 2012.

Jean-Jacques Stoter, commune de Briquemessnil-Floxicourt et Vice-président de la CCSOA, voudrait savoir si dans le profil d'extinction de la dette, il s'agit de la dette contractée jusqu'à l'exercice 2010 ou 2011, si les emprunts contractés en 2011 sont inclus ?

Le Président répond qu'en 2011 il n'y a pas eu d'emprunt ; l'emprunt de 1 938 000 € demandé en 2011 pour l'achat des bus sera versé au cours de l'année 2012.

Les propositions d'orientations sont ensuite présentées par compétence de la CCSOA :

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Jean-Jacques STOTER présente les orientations de la commission pour 2012 :

O.P.A.H. :

La phase opérationnelle est lancée avec le concours du bureau d'études CITEMETRIE

Proposition d'inscription au budget 2012 d'une somme de 97 200€ pour la rémunération du bureau d'études.

Proposition d'inscription au budget 2012 d'une somme de 135 000€ au titre de la participation de la CCSOA à la réhabilitation de logements.

Proposition d'inscription au budget 2012 d'une somme de 100 000 € au titre de la caisse d'avance avec inscription d'une recette équivalente.

COTISATIONS :

ADUGA: 39 123€

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GRAND AMIENOIS : 9 778€

Raymond Brosniowski, commune d'Hornoy-le-Bourg, estime que la somme de 97 200 € versée au Bureau d'études retenu est excessive. Il demande s'il y a une justification d'inscription de cette somme ?

Jean-Jacques Stoter répond que certes cela peut paraître excessif, mais que le montant retenu était le montant le moins onéreux des candidatures reçues. Il précise qu'il y aura des aides d'un montant total de 80% émanant de l'Etat, l'ANAH, du Conseil Général et du Conseil Régional.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - EROSION-RUISSELLEMENT

Gilbert MARIE présente les orientations de la commission pour 2012 :

SPANC :

Proposition de maintien du montant de la redevance à 15 et 30€ respectivement pour une personne seule et pour 2 personnes et plus. 30€ pour les résidences secondaires.

Proposition de maintien de la tarification des vidanges à 125€ dont 100€ de subvention pour 3 m³ - 10€ le m³ supplémentaire - forfait 60€ pour le nettoyage des canalisations.

Tarification du contrôle lors des transactions immobilières, la commission propose de maintenir ce tarif à 75€. (81 contrôles ont été effectués en 2011)

EROSION RUISSELLEMENT :

Le dossier sur les communes de Fourcigny, Hescamps, Marlers est actuellement en phase d'enquête publique – Les travaux devraient être réalisés en 2012 pour un montant de 380 000€ TTC.

COMMUNICATION

Dominique MAGNIER présente les orientations de la commission pour 2012.

Dominique Magnier rappelle à l'Assemblée que lors d'un dernier conseil communautaire, il avait été souhaité que la communication au sein de la CCSOA se fasse de façon plus moderne. La commission « Communication » a alors décidé de recruter un chargé de communication. Il invite Amaury FLIPO, nouvellement recruté, à se présenter en qualité de chargé de communication.

Communication:

Recrutement d'un chargé de mission en vue d'améliorer la communication générale de la CCSOA.

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

Il devrait permettre un accès 10 Mbps sur l'ensemble du territoire de la Somme.

La desserte par la fibre optique de 70% des logements du département.

Investissement 80 millions d'Euros dont 51 à la charge des Collectivités Territoriales (Région, Département, EPCI) étalés sur 10 ans.

Il sera demandé à Somme Numérique de présenter ce projet lors d'un prochain Conseil Communautaire.

CULTURE

Jean-Jacques IRIARTE ARRIOLA présente les orientations de la commission pour 2012 :

Portail des Bibliothèques :

Il sera mis en service dans les semaines à venir et permettra la circulation des ouvrages sur le territoire.

Fonds de concours aux bibliothèques tête de réseau : proposition d'inscription de 75 000 €.

Manifestations autour du livre : proposition d'inscription de 16 300€.

Compagnie en résidence : proposition d'inscription de 40 000€ - pour 2012/2013 la commission propose de faire appel directement à des troupes professionnelles plutôt qu'à une compagnie en résidence.

Diagnostic culturel : proposition d'inscription 31 000€ (subvention escomptée 80%),

Cinéma le Trianon : procédure de choix de l'architecte en cours (CAO le 08/03/12) – proposition d'inscription 800 000€ HT.

Jean-Marc Labesse, commune de Quevauvillers, souhaite faire part à nouveau de son désaccord sur la répartition de l'enveloppe à destination des bibliothèques. Il prend l'exemple de Quevauvillers, ou par exemple, la prise en charge de la rémunération du personnel n'est pas prise en compte par la CCSOA, tout comme les frais de chauffage, éclairage et ménage des locaux. Il rappelle qu'il y a 240 cartes actives sur Quevauvillers alors que la commune n'est toujours pas aidée pour sa bibliothèque. Il y a des actions de formation pour le réseau des bibliothèques.

Jean-Jacques Iriarte Arriola tient à rappeler que concernant les deux bibliothèques « tête de réseau », il faut savoir que tous les frais ne sont pas pris en charge par CCSOA. Il tient à souligner que les spectacles ne sont pas uniquement présentés dans les bibliothèques « tête de réseau », mais le sont également dans les petites communes et petites bibliothèques. Concernant le portail et les logiciels, cela est pris en charge par la CCSOA. Quel est l'avenir des bibliothèques sur ce territoire, c'est une question que s'est posée la CCSOA. Doivent-elles toutes passer à la CCSOA ?

Le Président rappelle que de toute façon, à moins de changer la définition de la compétence « bibliothèques », seules les bibliothèques « tête de réseau » sont subventionnables par la CCSOA.

Raymond Brosniowski, commune d'Hornoy-le-Bourg, demande pourquoi avoir choisi une troupe professionnelle plutôt qu'une troupe en résidence. Il souhaite connaître également le nom du propriétaire du cinéma « le Trianon ».

Le Président répond que le propriétaire du Trianon est l'Evêché et qu'un bail emphytéotique de 25 ans a été signé pour un euro de location par an.

Jean-Jacques Iriarte Arriola répond qu'Arbrahom est une troupe professionnelle dont les missions étaient de monter des spectacles pour la CCSOA, d'intervenir dans les écoles et collèges auprès des jeunes publics, dans toutes les bibliothèques et de faire plusieurs lectures publiques dans différents lieux.

Raymond Brosniowski, commune d'Hornoy-le-Bourg, demande pourquoi, au titre de 2012, faire appel à une troupe professionnelle plutôt qu'à une troupe en résidence.

Jean-Jacques Iriarte Arriola rappelle qu'au bout des 3 ans de convention avec la compagnie en résidence, celle-ci est arrivée à son terme, la commission ne souhaite pas faire une nouvelle résidence.

EQUIPEMENT AQUATIQUE

Victor DELEZENNE présente les orientations de la commission pour 2012 :

Piscine actuelle :

Proposition d'augmentation du poste combustible en 2012 pour compenser l'augmentation du prix de fioul : 75 000€ (60 000€ en 2011).

Futur équipement :

Procédure de choix de l'architecte en cours – Le Jury de concours réuni le 13 février a retenu 3 cabinets appelés à concourir sur esquisse.

La remise des esquisses est fixée au 21 Mai 2012.

Proposition d'inscription sur 2012 d'une somme de 620 000€, au titre des honoraires d'architecte.

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

Catherine LAMORY présente les orientations de la commission pour 2012 :

Halte Garderie Itinérante : Proposition d'inscription de 2 750€ pour un projet d'animation.

Crèche : Proposition d'inscription de 4 100€ pour un projet d'animation.

Ram : Proposition d'inscription de 3 400€ pour deux projets d'animation.

Coordination Jeunesse : Reconduction des projets 2011 à iso coût.

Projet de nouvelle structure multi accueil (crèche) :

La commission propose de déposer avant Juin 2012, un dossier de demande de financement auprès de la CAF pour la création d'une nouvelle structure multi-accueil de 20 places dont la localisation pourrait être sur Airaines, la CAF ayant des disponibilités financières pour ce type de projet. La réalisation doit être effective en cas d'accord de financement avant la fin 2014.

TOURISME

Romuald Trabouillet présente les orientations de la commission pour 2012 :

La création d'un site internet propre aux offices de tourisme

La réalisation d'un film valorisant le territoire pour projection sur l'Aire de Croixrault et à l'occasion de manifestations.

Le renouvellement du concours photos en impliquant les communes du territoire.

L'accroissement des heures d'ouverture de l'office de tourisme de Poix de Picardie.

La réalisation de plaquettes de communication touristiques

La réalisation d'un panneau informatif pour le circuit de l'espoir

La mise en œuvre de sorties nature en lien avec le CPIE

Participation au syndicat mixte d'aménagement de l'ancienne voie ferrée : 2 500 €.

Raymond Brosniowski, commune d'Hornoy-le-Bourg, voudrait connaître le nombre actuel d'office du tourisme sur le territoire communautaire à part Poix-de-Picardie et Airaines ?

Romuald Trabouillet répond qu'il y a le Syndicat d'Initiatives à Airaines et l'office du tourisme à Poix-de-Picardie.

SERVICES AUX PERSONNES

Marc DEWAELE présente les orientations de la commission pour 2012 :

- La mise en place du Service d'Accompagnement pour bien Vieillir à Domicile (SAVD) dans le courant du second semestre 2012 en lien avec les communautés du Canton de Conty et de la Région de Oisemont. Les dépenses de ce service seront supportées par les trois communautés de communes sous forme conventionnelle.

- La mise en place de groupes de paroles pour les aides à domicile.

Une réflexion sur l'augmentation hebdomadaire du temps de travail des aides à domicile (aujourd'hui 17H30), compte tenu de l'augmentation de l'activité prestataire.

Raymond Brosniowski, commune d'Hornoy-le-Bourg, pense qu'il faut avoir une réflexion approfondie sur le « bien vieillir à domicile », estimant qu'il y a des lieux alternatifs entre la maison de retraite et le maintien à domicile. Il est vrai que les personnes âgées qui arrivent en EHPAD sont dans un état de santé très avancé, il faut essayer de trouver des moyens, car la solution du maintien à domicile n'est pas la seule et est parfois la mauvaise solution. Le deuxième point concerne le mandataire et le prestataire, il estime que l'idéal, serait uniquement de retenir le prestataire pour les personnes âgées, considérant que le mandataire est néfaste pour les personnes âgées. Il estime qu'il y a de vrais services à apporter sur notre territoire, surtout rural sans avoir une réponse unique.

Marc Dewaele est content de voir que le même diagnostic est partagé, il n'y a pas effectivement une réponse unique mais de multiples réponses. Il n'est, en revanche, pas d'accord avec le point de vue Mandataire/Prestataire de M. Brosniowski. Il ne faut jamais opposer les deux modes Prestataire/Mandataire, les deux ont leur intérêt et sont complémentaires, bien que le débat ne soit pas là aujourd'hui.

VOIRIE

André HIESSE présente les orientations de la commission pour 2012 :

- Inscription de travaux de voirie à hauteur de 1 500 000€ TTC.

- Mise en place d'un Système d'information Géographique en lien avec le Conseil Général et l'Aduga dès la mise à disposition des planches cadastrales digitalisées du territoire.

- Complément d'acquisition de lames de déneigement.

RESUME DES PROJETS POUR L'ANNEE 2012

OPAH	335 000€
Cinéma	800 000€
Piscine	620 000€
Maisons de santé	1 174 000 €
Mobilité	4 600 000€
Pic Industrie	140 000€
Erosion	380 000€
Voirie	1 500 000€
TOTAL	9 549 000€

Après avoir oui l'exposé de son Président et en avoir débattu, le Conseil Communautaire unanime donne acte à son Président de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

5.2 Budget annexe « ordures ménagères » : admissions en non valeur

Le Président propose à l'Assemblée d'admettre en non-valeur des titres de 2009, 2010 et 2011, pour un montant total de 2 485 €. Ces titres portent sur la REOM 2009, 2010 et 2011 pour 7 administrés, ayant fait l'objet d'un effacement de dettes par la commission de surendettement de la Banque de France. Ces dépenses seront inscrites au budget 2012.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, admet en non valeur pour un montant de 2 485 € les titres relatifs à la REOM 2009, 2010 et 2011 et invite son Président à passer les écritures comptables nécessaires.

5.3 Budget principal : admissions en non-valeur

Le Président propose à l'Assemblée d'admettre en non-valeur des titres, pour un montant total de 324.60 €. Ces titres concernent un administré, ayant fait l'objet d'un effacement de dettes par la commission de surendettement de la Banque de France. Ces dépenses seront inscrites au budget 2012.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, admet en non valeur pour un montant de 324.60 € les titres relatifs à la crèche et invite son Président à passer les écritures comptables nécessaires.

5.4 Budget annexe « assainissement » : admissions en non valeur

Le Président propose à l'Assemblée d'admettre en non-valeur des titres, pour un montant total de 185 €. Ces titres concernent 3 administrés, ayant fait l'objet d'un effacement de dettes par la commission de surendettement de la Banque de France. Ces dépenses seront inscrites au budget 2012.

En l'absence de remarque, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, admet en non valeur pour un montant de 185 € les titres relatifs à l'assainissement et invite son Président à passer les écritures comptables nécessaires.

6. INFORMATIONS

6.1 Ordonnance de la CRC sur les comptes 2006-2009 de la CCSOA

Le Président informe l'Assemblée de l'ordonnance rendue par la Chambre régionale des comptes de Picardie sur les comptes de la CCSOA pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2009 : aucune remarque n'a été formulée sur ces comptes.

6.2 Décision du Président

Le Président informe l'Assemblée de sa décision concernant la réalisation d'un emprunt au taux de 4,9 % auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition d'autocars neufs pour un montant de 1 938 000 €.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président fait part à l'Assemblée d'un courrier reçu de M. Céliste, maire de Bougainville, qui souhaite poser une question quant à l'adaptation des locaux publics à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

M. Céliste est invité à formuler sa question. Il explique avoir reçu le 7 septembre 2010 un courrier de la CCSOA proposant ses services pour établir des diagnostics de mise en accessibilité des lieux publics et ceci pour une mise à niveau imposé pour le 1^{er} janvier 2015. Le 28 septembre 2010, la commune de Bougainville reçoit un agent de la CCSOA qui formula oralement ses conclusions. A ce jour aucun diagnostic écrit ne lui a été adressé concernant l'état des lieux avant travaux, l'agent concerné renie sa compétence pour rédiger un compte-rendu. Les travaux ont été réalisés et maintenant l'UTGA demande de lui fournir ce diagnostic, ce qu'il n'est pas en mesure de faire.

Le Président précise qu'effectivement un courrier avait été envoyé aux communes en septembre 2010 sur cette possibilité, seules trois communes avaient répondu favorablement. L'agent n'est pas habilité à signer. Si à l'époque plusieurs communes avaient répondu, nous aurions pu lancer une consultation pour réaliser ces diagnostics.

Il informe l'Assemblée qu'une réflexion va être prochainement menée sur ce point.

Gérard Céliste demande ce qu'il peut faire sans ce document ?

Le Président l'invite à prendre rendez-vous avec les services de la Communauté pour trouver une solution.

Le Président invite ensuite Jean-Jacques Stoter à faire le point sur la PACTe 2 suite à la réunion qui s'est tenue le 13 février 2012.

Jean-Jacques Stoter rappelle que dans la PACTe 2, il reste deux dispositifs : le CIDT et l'IDEAL. L'IDEAL reste un dispositif simple et souple qui s'adresse à tous les investissements communaux, sauf pour les logements communaux. Le taux est passé à 20 %. Cette aide du département peut être mobilisée dans la période des 3 ans. La totalité des communes de la CCSOA auront désormais la possibilité d'aller solliciter ce dispositif, puisque celui-ci concerne les communes de moins de 15 000 habitants. Les dossiers IDEAL ne devront pas faire moins de 10 000 € de travaux et les communes ne pourront pas déposer plus de trois dossiers en 3 ans.

Le CIDT est soumis à la réalisation d'un projet de territoire pour chaque EPCI. Ce projet doit refléter ce que les acteurs du territoire envisagent à l'horizon 8-10 ans. Ce projet de territoire devra être finalisé d'ici au mois d'octobre. Cela donnera lieu à un travail collégial ou ce projet de territoire sera finalisé. L'enveloppe sera de 1 168 000 € pour la période 2012-2014, pour le territoire de la CCSOA.

Le Président informe l'Assemblée que la matinée prospective annuelle sera certainement consacrée à ce projet de territoire, ensuite un conseil communautaire lui sera également consacré.

Le Président fait part à l'Assemblée sur l'opération SOM'PROPRE organisée les 3 et 4 mars prochain. Il invite les maires qui souhaitent participer à l'opération, à retirer des gants et sacs à la fin de la séance.

8. LIEU DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

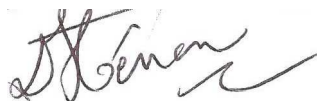
Le Conseil Communautaire à l'unanimité fixe le lieu probable du prochain Conseil Communautaire en la salle des Fêtes de Beaucamps-le-Jeune.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Jannick Lefeuvre, Maire de Lafresguimont-Saint-Martin, invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire de séance

Danièle HENON



Le Président,

Alain DESFOSES

